



Paris, le 6 février 2015

Christine CHAUVET, ancienne secrétaire d'Etat au commerce extérieur, est nommée membre du collège de la CRE

Christine CHAUVET, ancienne secrétaire d'Etat au commerce extérieur, rejoint le collège de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Diplômée de l'Université de Nanterre, elle a démarré sa carrière dans la communication.

Présidente d'honneur de l'association des femmes chefs d'entreprises, Christine CHAUVET a mené des projets de création d'entreprises au niveau international dans plusieurs secteurs, en particulier dans le secteur industriel et parapétrolier. En tant que femme d'entreprise, elle a été désignée membre du Conseil économique et social régional d'Ile de France en 1994, dont elle a été vice-présidente de 2002 à 2008. Après avoir été secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, elle a été nommée en 1996 directeur général du Centre Français du Commerce Extérieur.

Présidente du conseil de surveillance de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et de son conseil d'audit de 2004 à 2012, ses fonctions l'ont amenée à travailler avec l'ensemble des collectivités locales des régions Rhône-Alpes et PACA sur les sujets énergétiques. En 2013, elle a pris le poste de directrice du développement des énergies renouvelables de GDF SUEZ, jusqu'en 2014. C'est au regard de ses compétences dans le domaine de l'énergie, de l'économie et de sa connaissance des collectivités locales que le Président du Sénat a nommé Madame CHAUVET au collège de la CRE.

Depuis la loi du 15 avril 2013, le code de l'énergie précise que le collège de la CRE, qui compte six membres pour un mandat de six ans, doit respecter la parité entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui sont commissaires : Philippe de LADoucETTE, président, Hélène GASSIN, Catherine EDWIGE, Christine CHAUVET, Jean Pierre SOTURA, Yann PADOVA.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr